



PIANC

The World Association for
Waterborne Transport Infrastructure

PIANC WG 150

EnviCom

Cahier des charges

Un port maritime durable – Guide pratique

Contexte et besoin

La prise en compte croissante des questions environnementales engendre de nouveaux défis pour le développement des ports. De plus, le changement climatique appelle des mesures d'adaptation visant à limiter ses impacts (par exemple l'augmentation du niveau de la mer ou des hauteurs de crue) tout en préservant les possibilités d'accès aux ports et voies navigables ainsi que la pérennité des conditions de l'environnement social et naturel.

Les législations nationales et internationales régissant la construction de ports nouveaux ou d'extension portuaire intègrent ces problématiques et sont de plus en plus basées sur des réglementations strictes ayant pour objectif une conception nouvelle minimisant l'impact environnemental et assurant la durabilité de l'activité sur le long terme. Les réglementations sont appliquées au travers d'un système d'autorisations au sein duquel sont prédéfinies certaines méthodes de construction et d'exploitation, en particulier pour les mesures de réduction et de compensation (à grande échelle) de l'impact environnemental.

Dans de nombreux cas, les problématiques environnementales et les impacts (à long terme) de la construction et de l'exploitation portuaires ne sont pas connus durant les phases de planification et de conception du port. Des hypothèses peuvent être formulées sur la base des cas les plus défavorables, menant à des mesures connexes de réduction d'impact. En outre, les mesures environnementales et pour la durabilité proposées dans les différentes études de planification portuaire et dans les autorisations accordées sont nouvelles et n'ont pas été testées à leur plein potentiel, pas plus que leur efficacité n'a fait l'objet d'un suivi sur le terrain.

Les ports durables sont largement considérés comme "la réponse" aux défis mentionnés ci-dessus. Cependant, il n'existe pas de description claire et détaillée de ce qu'est réellement un port durable. Les problématiques environnementales des ports ont déjà été étudiées en détail par le passé, mais un besoin existe de franchir une étape supplémentaire menant à une approche intégrée dans laquelle toutes les mesures prises unes à unes, en particulier les mesures de réduction d'impact et d'adaptation au changement climatique, sont regroupées au sein d'un ensemble unique : le Port Durable.

Objectifs du groupe de travail

Les objectifs du groupe de travail sont :

- Fournir, en se concentrant sur les ports maritimes, une définition détaillée de ce qu'est effectivement un port durable et de la façon dont il interagit avec ses acteurs, à travers le recueil de points de vue existants et des tendances mondiales ;
- Décrire pourquoi les ports durables sont nécessaires et de quelle manière ils attireront plus d'activités sur le long terme (développement durable) ;
- Définir des orientations sur les besoins et la façon d'adopter la philosophie des ports durables,
- Fournir des références sur les bonnes pratiques 'd'adaptation au changement climatique et de limitation des impacts' et 'de problématiques pour l'environnement et le développement durable' des ports existants, leur efficacité et leur potentiel économique, afin de servir d'exemple aux autres ports ;
- Inclure dans ce champ le concept de Responsabilité Sociale de l'Entreprise, les périodes de reconstruction ou de reconversion portuaires, et les aspects significatifs concernant l'exploitation portuaire.

Production finale

Le groupe de travail rédigera un rapport dans lequel seront abordés et décrits les objectifs mentionnés précédemment. Des études de cas illustreront les meilleures pratiques, incluant les leçons retenues et des recommandations pour la mise en œuvre des solutions identifiées. Il fournira une évaluation de la pertinence et des effets des solutions et mesures proposées.

Le groupe rédigera une note de synthèse afin de permettre la promotion du rapport au sein de l'AIPCN mais également au sein des organisations et représentants reconnus du milieu portuaire.

Pertinence pour les pays en développement

La philosophie du port durable peut être appliquée à tous les ports du monde. Le développement durable et l'adaptation au changement climatique sont des problématiques qui ne connaissent pas de frontière et qui affectent chacun de nous. La création de ports durables relève d'une responsabilité commune et est ainsi tout aussi pertinente dans un pays en développement que dans un autre, spécialement lorsque cela concerne de nouveaux développements portuaires.

Partenaires et activités Envicom AIPCN associées

Le groupe de travail devrait être associé à la commission maritime (Marcom) de l'AIPCN, à des associations portuaires telles que l'IAPH (International association of ports and harbors), l'ESPO (European seaports organisation) et à des organisations internationales comme l'UNEP (United Nations Environment Programme).

Ses activités devront être coordonnées avec les travaux en lien de la commission environnement (EnviCom) de l'AIPCN, comme le groupe de travail permanent « changement climatique » et le groupe de travail 136 sur la navigation maritime durable.

Membres du groupe de travail

De nombreuses parties prenantes sont impliquées dans le développement portuaire durable. Dans l'idéal, elles devraient être incluses dans le groupe de travail en tant que membres apportant des informations importantes de tous les points de vue. Un balayage préalable a montré que le groupe de travail est largement soutenu au sein des autorités portuaires, de groupes représentant les ports, des gouvernements, de consultants et d'organisations à but non lucratif.

Les parties suivantes pourraient être membres:

1. Autorités portuaires, -administrateurs, -exploitants et/ou – financeurs incluant des représentants et des organisations
2. Utilisateurs des ports (armement, logistique)
3. Concepteurs portuaires (consultants, ingénieurs)
4. Législateurs portuaires (autorité gouvernementale et/ou régionale)
5. Autres acteurs portuaires, y compris des entrepreneurs et des organisations à but non lucratif

En impliquant toutes ces parties prenantes dans la rédaction du rapport, l'ensemble des problématiques concernant l'activité portuaire durable sera abordé. En outre, les lecteurs pourront s'identifier à chacune des parties prenantes.